

+ VOTRE COLLECTIVITÉ, LE MAÎTRE D'OUVRAGE

Votre collectivité en qualité de maître d'ouvrage doit au préalable :

- + Étudier l'opportunité et assurer la faisabilité de l'opération envisagée,
- + Arrêter l'enveloppe financière prévisionnelle,
- + Déterminer la localisation,
- + Choisir le processus par lequel l'ouvrage sera réalisé.
- + Définir le programme de l'opération,

Le SIDEC du Jura en tant que Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) peut vous accompagner lors de cette phase préalable.

+ QUELLE SERA L'INTERVENTION DU SIDEC DU JURA SELON VOS BESOINS ?

Votre collectivité peut solliciter le SIDEC du Jura pour mener à bien son projet à travers 3 types d'intervention :

	Le SIDEC du Jura Mandataire	Le SIDEC du Jura Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	Le SIDEC du Jura Maître d'oeuvre (MOE)
1- Conception	- Gérer l'ensemble des procédures et contractualisations, - Lancer des études via le maître d'oeuvre ou le bureau d'études, - Gérer techniquement, administrativement et financièrement les études.	- Accompagner à la définition du besoin, - Accompagner l'ensemble des procédures et contractualisations, - Accompagner au lancement des études via le maître d'oeuvre ou le bureau d'études, - Superviser techniquement, administrativement et financièrement les études.	- Réaliser les études de conception, - Accompagner l'ensemble des procédures et contractualisations, - Superviser les demandes de subventions au nom de la collectivité et s'assurer de leur versement,* - Accompagner administrativement la collectivité.*
2- Consultation	Gérer l'ensemble des procédures et contractualisations.	Accompagner la procédure : assister à la mise en concurrence, analyse, etc.	- Rédiger les pièces techniques et administratives, - Accompagner la procédure : assister à la mise en concurrence, analyse, etc, - Analyser les offres, rédiger le rapport.
3- Réalisation	- Superviser le travail du maître d'oeuvre, - Gérer administrativement et financièrement les travaux.	- Superviser le travail du maître d'oeuvre, - Accompagner administrativement les travaux.	Diriger techniquement et administrativement les travaux.
4- Réception	- Organiser la réception des travaux et le suivi des garanties, - Gérer la clôture de l'opération.	- Accompagner la réception des travaux et le suivi des garanties, - Accompagner la clôture de l'opération.	- Organiser la réception des travaux et le suivi des garanties, - Transmettre les éléments de clôture.

* prestation optionnelle

+ POUR TOUTES CES MISSIONS, LE SIDEC DU JURA PEUT AUSSI VOUS ASSISTER POUR :

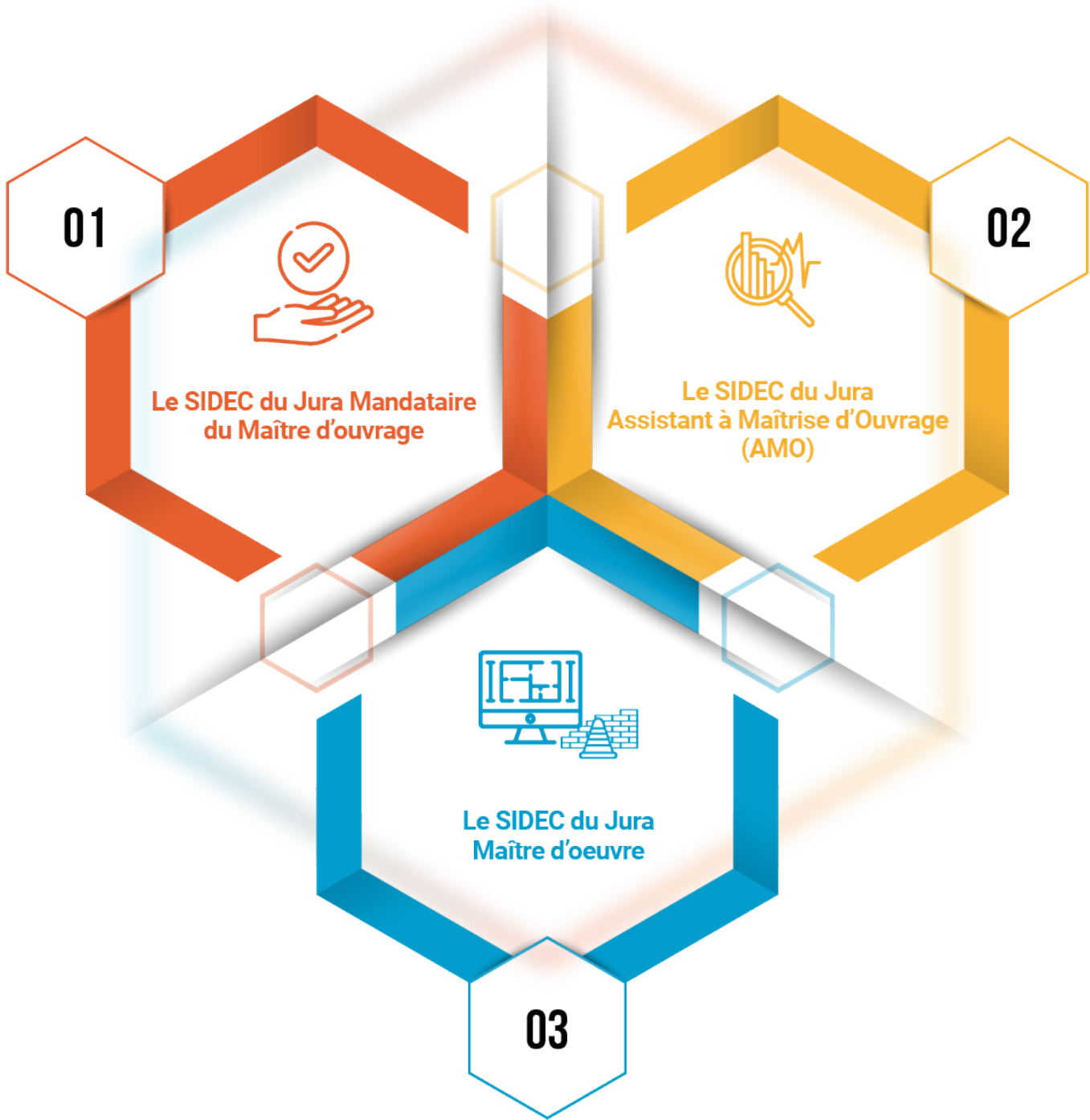
- + La recherche de subventions,
- + Le dépôt de dossier et le suivi administratif et financier,
- + Le montage contractuel de type délégation de services publics.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
CONTACTEZ-NOUS :

03 39 54 06 22
dper@sidec-jura.fr
www.sidec-jura.com



LES ACCOMPAGNEMENTS POSSIBLES POUR VOS TRAVAUX
PAR LE SIDEC DU JURA



Copyright SIDEC du Jura - imprimer par nos soins - Crédit photo : AdobeStock - Ne pas jeter sur la voie publique - version juillet 2025

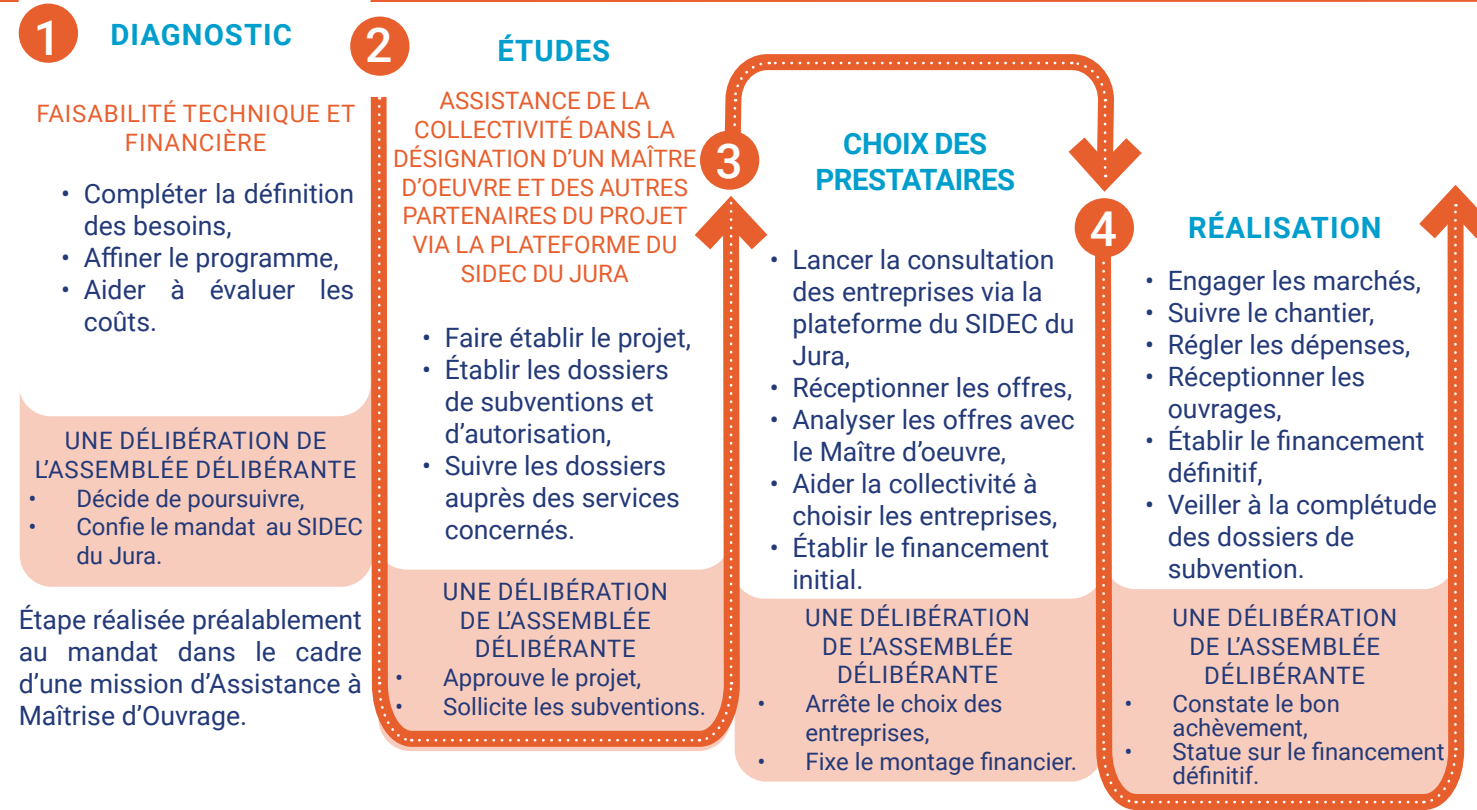
1 LE SIDEC DU JURA MANDATAIRE DU MAÎTRE D'OUVRAGE



Le SIDEC du Jura Mandataire du Maître d'ouvrage

+ Le SIDEC du Jura peut, au nom et pour le compte du Maître d'Ouvrage :

- + Définir les conditions administratives et techniques selon lesquelles l'ouvrage sera étudié et exécuté,
- + Préparer le choix du Maître d'Oeuvre et en gérer le contrat,
- + Aider à approuver les avant-projets et les projets,
- + Monter les dossiers de permis de construire ou d'aménager,
- + Préparer le choix des entreprises et en gérer les contrats,
- + Verser les rémunérations du Maître d'Oeuvre et des entreprises,
- + Rechercher et construire les dispositifs de subventions,
- + Réceptionner l'ouvrage.



TOUT AU LONG DE L'OPÉRATION, LE SIDEC DU JURA VOUS ACCOMPAGNE.

2 LE SIDEC DU JURA ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)



Le SIDEC du Jura Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

L'assistance apportée par le SIDEC du Jura peut prendre plusieurs formes, de l'assistance ponctuelle à la conduite d'opérations.

+ La conduite d'opérations :

Se rapproche d'une mission de mandat sans que le SIDEC du Jura gère directement les procédures de marchés publics, de paiement ou de recherche de subvention.

+ L'assistance ponctuelle :

Elle se traduit par la réalisation de missions menées de façon très ponctuelle dans le temps pour un objet donné.

+ Quelques exemples d'assistance ponctuelle :

- + Études de faisabilité et de définition,
- + Rédaction du programme de travaux,
- + Relevé et analyse d'état des lieux,
- + Rédaction de cahier des charges de prestation spécifique,
- + Assistance stratégique,
- + Assistance à la consultation de prestataires (concours de maîtrise d'oeuvre, marchés de travaux, ...),
- + Études des dispositifs de subventions.

À la différence du mandataire :

- l'AMO ne peut pas agir pour le compte du Maître d'ouvrage,
- l'AMO ne peut pas régler les dépenses du Maître d'ouvrage.

3 LE SIDEC DU JURA MAÎTRE D'OEUVRE



Le SIDEC du Jura Maître d'Oeuvre

Le SIDEC du Jura apporte une réponse architecturale, technique et économique au programme défini par le maître d'ouvrage.

Il est chargé de concevoir, de piloter et de coordonner l'exécution des travaux.

Les étapes d'un projet de construction selon le Code de la Commande Publique :

1- Conception	2- Consultation	3- Réalisation	4- Réception
1. Finalisation de l'expression du besoin,	4. Rédaction du dossier technique et administratif de consultation des entreprises (DCE),	6. Assistance à la passation des marchés de travaux (AMT),	8. Réception et garanties Assistance aux Opérations de Réception (AOR),
2. Assistance au plan de financement / subventions,	5. Analyse des offres des entreprises,	7. Suivi de chantier / réunions Direction de l'Exécution du Contrat de Travaux (VISA, DET),	9. Clôture administrative et financière.
3. Conception (ESQ, APS, APD, PRO),			

Le SIDEC du Jura interviendra en tant que Maître d'oeuvre sur des opérations où la présence d'un architecte n'est pas indispensable au sens du livre IV du code de la commande publique, dite loi sur l'Architecture.